

- Le projet de loi de finances 2016, dont les grandes lignes ont été présentées mardi par le ministre de l'Economie et des finances, Mohammed Boussaid, prévoit une dotation totale de 15,55 milliards de dirhams (MMDH) au titre de la compensation. Ces crédits sont destinés d'une part, à soutenir les prix à la consommation du gaz butane, de la farine nationale de blé tendre et du sucre, et d'autre part, à financer les mesures d'accompagnement y compris l'appui à l'Office National de l'Électricité et de l'Eau (ONEE), selon le rapport sur la compensation accompagnant le PLF 2016. Le PLF pour l'année 2016 prévoit également une enveloppe pour la poursuite du soutien à la consommation de ces produits et aux mesures d'accompagnement notamment celles relatives au soutien du secteur du transport et l'allocation d'une aide directe à l'ONEE en substitution de la subvention du fuel, précise le rapport. Sur la base d'un cours moyen de pétrole brut de 55 dollars/baril, et d'un taux de change moyen du dollar de 9,76 DH/ dollars, la charge de compensation estimée au titre de la période janvier-septembre 2015 s'élève à près de 10,56 MMDH, dont 6,5 MMDH pour le gaz butane (hors appui à l'ONEE).